

Liste des récupérateurs de chaleur sur tank à lait agréés

Mise à jour au 22 décembre 2022

Marque	Modèle	Dimensions	Adapté à une puissance frigorifique de (en CV):	
			1 circuit	2 circuits
➤ <u>Récupérateurs de chaleur externes</u> : échangeur à plaques				
ECOLACTEO	Ecolacteo Aero	10 plaques	≤ 4,5	
	Ecolacteo Aero	20 plaques	5 à 9	
	Ecolacteo Aero	30 plaques	10 à 15	
	Ecolacteo Aero	2 x 20 plaques		≤ 2 x 6
GEA	Opticool 6	6 plaques	1,5 à 2,5	
	Opticool 10	10 plaques	3 à 7,5	
	Opticool 16	16 plaques	10 à 15	
PACKO	Eco-heater	10 plaques	2 à 17	
SERAP	Seratemp SP 02	14 plaques	1,25 à 3,5	
	Seratemp SP 03	24 plaques	4 à 6,5	
	Seratemp SP 04	14 plaques	6,7 à 12,3	
	Seratemp SP 05	24 plaques	≥ 13	
➤ <u>Récupérateurs de chaleur internes</u> : échangeur intégré à la paroi d'une cuve				
BOUMATIC	Opti-Stor II-80	cuve de 300 litres	5	
	Opti-Stor II-120	cuve de 450 litres		2 x 5 à 2 x 10
SERAP	Ecotemp 300	cuve de 330 litres	2,5 à 6,5	2x3
	Ecotemp 500-I	cuve de 470 litres	7 à 12,3	2 x 4,5 à 2 x 6,5
	Ecotemp 500-II	cuve de 470 litres	≥ 13	2 x 7 à 2 x 12,3
➤ <u>Récupérateurs de chaleur internes</u> : serpentín immergé dans une cuve				
GALACTEA - ENERGINOX	Energinox 200	cuve de 200 litres	2,5 à 6	
	Energinox 300	cuve de 300 litres	5 à 7	2 x 3 à 2 x 4
	Energinox 500	cuve de 500 litres	6 à 8	2 x 4,5 à 2 x 8
	Energinox 800	cuve de 800 litres	8 à 10	2 x 6 à 2 x 10
	Energinox 1000	cuve de 1000 litres	10 à 13	2 x 8 à 2 x 13

Conditions relatives à l'obtention de l'agrément :

Pour les matériels adaptés à une puissance frigorifique de 6 CV :

Récupérateur de chaleur sur tank à lait dont la performance énergétique mesurée sur banc d'essai (cf protocole d'évaluation) est supérieure ou égale à :

- 80 % d'économie électrique sur la consommation du chauffe-eau en conditions dites « favorables »,
- 40 % d'économie électrique sur la consommation du chauffe-eau en conditions dites « intermédiaires ».

Pour les autres matériels de la gamme :

Extension de l'agrément basé sur la documentation technique et les préconisations fournies par le constructeur, et le fait qu'au moins un modèle de la gamme ait été évalué. Prescriptions validées par le Comité Technique du programme "éco énergie lait".